



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

FR

INFORMATION SERIES

FR

INFORMATION SERIES

TI-30-08-546-FR-C

Le Cedefop en bref

Soutenir les politiques européennes
de développement des compétences



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Gratuit – Disponible sur demande adressée au Cedefop



Office des publications

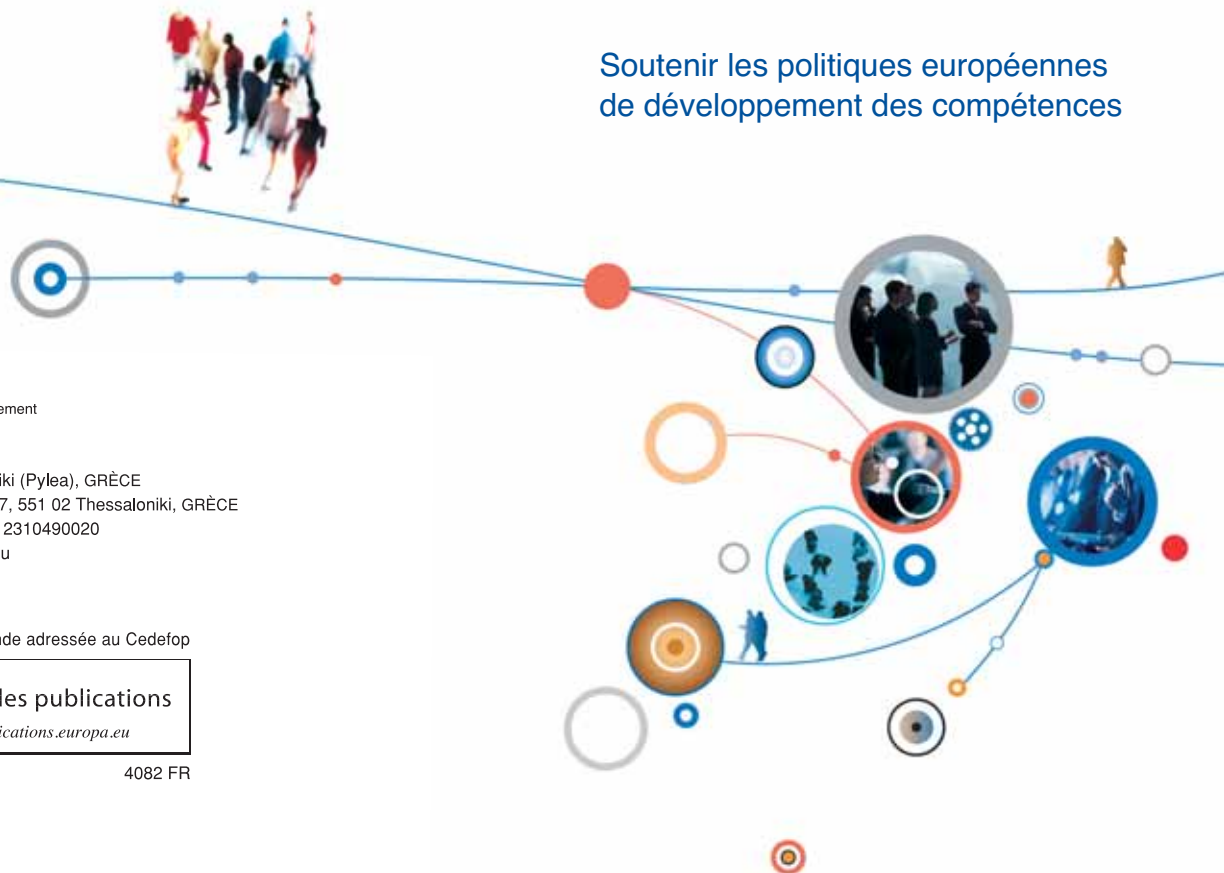
Publications.europa.eu

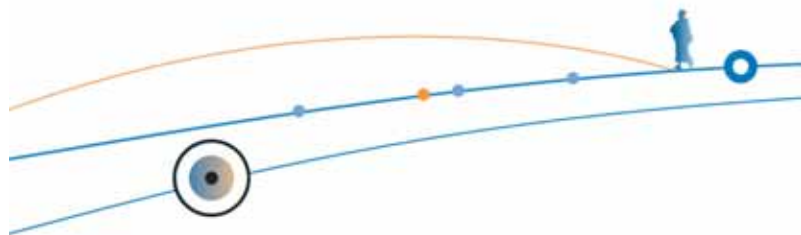
4082 FR

ISBN 978-92-896-0551-9



9 789289 605519 >





De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009

ISBN 978-92-896-0551-9

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2009
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by Rooster Design, Greece – Printed in the European Union



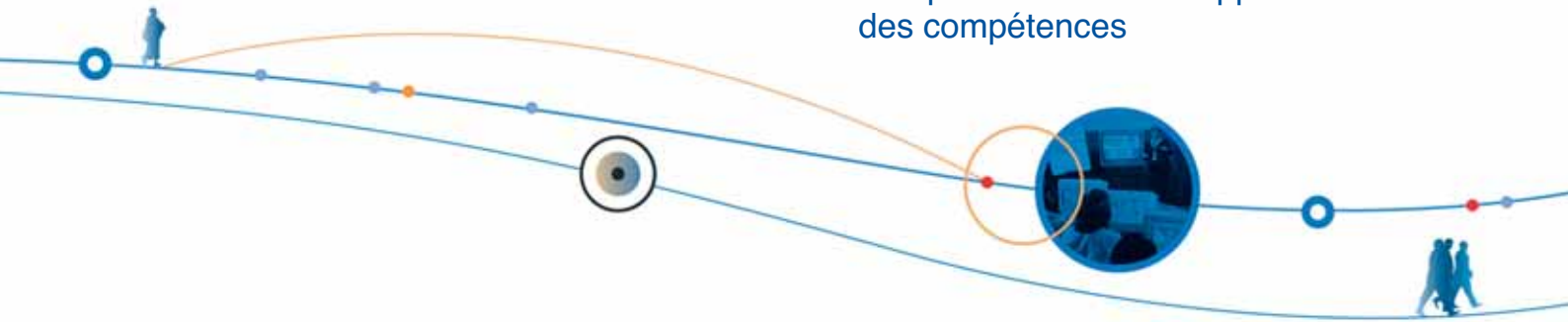
Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Aviana Bulgarelli, *Directeur*
Christian Lettmayr, *Directeur adjoint*
Juan Menéndez-Valdés,
Président du Conseil de direction



Cedefop: soutenir les politiques européennes de développement des compétences



L'Europe a toujours été un vivier de talents et de compétences. Jamais cette tradition n'a été aussi cruciale qu'aujourd'hui.

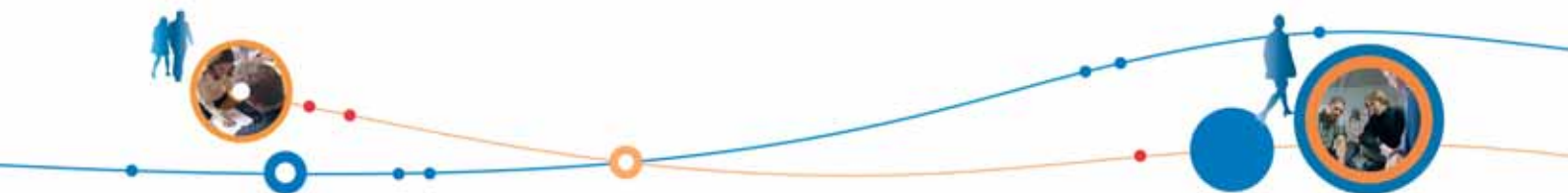
L'Union européenne (UE), ses États membres et les partenaires sociaux ont à cœur de faire en sorte que les systèmes d'éducation et de formation européens soient les meilleurs du monde.

Le Cedefop, en sa qualité d'agence de l'UE chargée de soutenir le développement des politiques d'enseignement et de formation professionnels, apporte l'expertise nécessaire pour atteindre cet objectif.



Pourquoi l'enseignement et la formation professionnels sont cruciaux pour l'Europe

Le Cedefop renforce la coopération européenne dans le cadre de la politique d'enseignement et de formation professionnels



On estime qu'en 2020 l'Europe comptera 20 millions d'emplois de plus qu'en 2006. Plus de 19 millions **d'emplois nouveaux nécessiteront des qualifications au plus haut niveau** et 13 millions exigeront des qualifications de niveau secondaire supérieur ou postsecondaire, **en particulier des qualifications professionnelles**.

Ces augmentations seront contrebalancées par une diminution considérable des emplois proposés aux personnes peu qualifiées. Ces emplois, qui représentaient un tiers du total de l'emploi en 1996, en représenteront **moins d'un cinquième en 2020**.

Outre une demande de compétences en hausse, l'Europe doit faire face à des mutations démographiques. À partir de 2009, il y aura plus d'Européens âgés de plus de 54 ans que de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Or les travailleurs plus âgés sont moins enclins à participer à des actions de formation professionnelle.

Afin que l'Europe puisse relever les niveaux de compétence de sa force de travail, elle doit améliorer ses systèmes d'éducation et de formation. Pour permettre aux individus d'acquérir les qualifications dont ils ont besoin, il faut que les bonnes politiques soient mises en place. Cependant, pour développer de bonnes politiques, il nous faut comprendre les changements qui affectent nos économies, nos sociétés et nos populations. Nous devons en savoir plus sur ce que nous apprenons, où, quand, pourquoi et comment.

Les politiques d'enseignement et de formation professionnels sont arrêtées par les États membres, mais l'UE les soutient en établissant des objectifs partagés, des principes et outils communs, des lignes directrices, des recommandations et des statistiques. C'est à ce niveau qu'intervient le Cedefop.

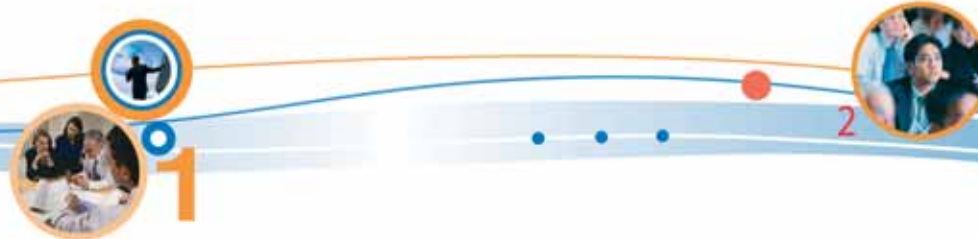
Pour apporter un soutien à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux dans l'élaboration des politiques d'enseignement et de formation professionnels, le Cedefop:

- identifie les tendances et les enjeux des politiques d'apprentissage tout au long de la vie et de formation et d'enseignement professionnels;
- rassemble les décideurs, partenaires sociaux, chercheurs et acteurs de terrain pour les inciter à partager leurs idées et discuter des meilleurs moyens d'aborder les défis qui se posent;
- développe des idées et méthodes pour des approches et outils européens permettant d'atteindre l'objectif commun d'amélioration des compétences et de la formation;
- sensibilise le public concerné à l'évolution de l'enseignement et de la formation professionnels, à leur rôle dans l'apprentissage tout au long de la vie et à leur contribution à d'autres politiques;
- diffuse des informations par des sites web, des publications, des réseaux, des visites d'étude, des conférences et des séminaires.

Créé en 1975 ⁽¹⁾, le Cedefop est l'une des plus anciennes agences de réglementation de l'UE. Son siège a été transféré à Thessalonique (Grèce) en 1995.

⁽¹⁾ Règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), *Journal officiel des Communautés européennes* L 39 du 13 février 1975, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 2051/2004 du Conseil.

Les quatre priorités du Cedefop



Aider à élaborer les politiques européennes de formation

Le Cedefop effectue un suivi des politiques mises en place par les États membres et en rend compte. Il analyse les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités, principes et outils européens communs. En outre, il contribue à la conception, au développement et à la mise en œuvre de ces approches européennes communes.

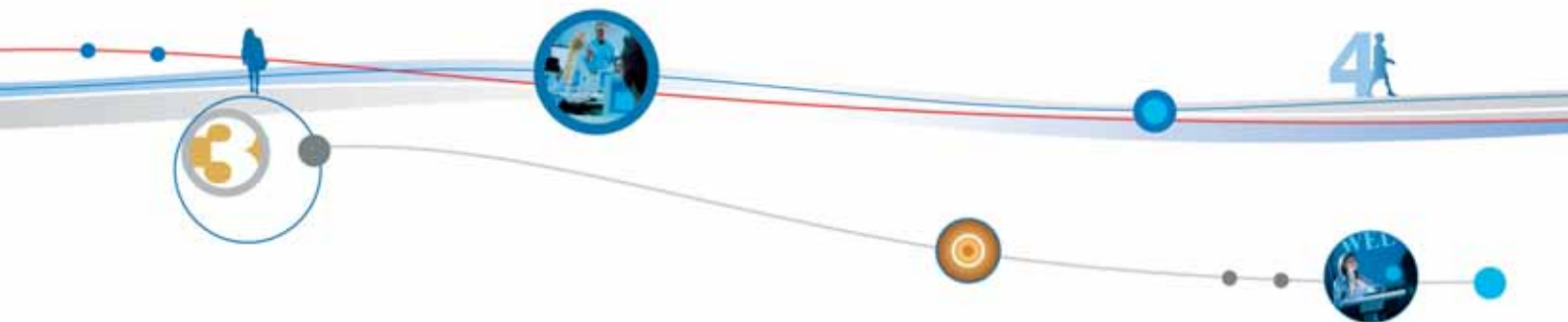
Par exemple, le Cedefop participe au développement d'Euro-pass, du Cadre européen des certifications (CEC) et du Système européen d'accumulation et de transfert de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET), qui servent à faciliter les études ou l'activité professionnelle dans un autre État membre.

En outre, le Cedefop aide à développer des principes européens communs pour valider l'apprentissage non formel, améliorer l'orientation professionnelle et assurer la qualité de la formation. Ces éléments sont destinés à aider les citoyens à poursuivre leur formation tout au long de leur carrière et à faire bon usage de leurs apprentissages, quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Interpréter les tendances européennes en matière de compétences et d'apprentissage

Nous devons mieux appréhender l'évolution future de la demande de compétences et la façon dont celle-ci va affecter nos besoins en termes d'apprentissage. Nos politiques seront d'autant meilleures que nous pourrons mieux anticiper les besoins de compétences. C'est pourquoi le Cedefop fournit régulièrement des prévisions sur l'offre et la demande par activité et par secteur et recense les écarts éventuels. Il développe actuellement une approche commune de la prévision des besoins de compétences en Europe.

Dans ses travaux de recherche, le Cedefop examine les modes d'acquisition des connaissances et compétences et la façon dont on mesure cet apprentissage. Les personnes apprennent dans différents contextes, notamment au travail, durant les loisirs, lors de séjours à l'étranger, ainsi que dans les écoles, établissements postsecondaires et universités. Le Cedefop en analyse les implications pour les établissements, les programmes d'étude, les méthodes d'enseignement et l'évaluation des acquis.



Évaluer les bénéfices de la formation

Les investissements effectués par les entreprises dans le développement des compétences de leurs employés peuvent se traduire par une meilleure productivité, davantage d'innovation et des bénéfices accrus. Les personnes tirent aussi profit de la formation; elle aide les travailleurs à améliorer leurs perspectives de carrière. Elle peut aider à protéger ceux qui sont marginalisés ou qui risquent de perdre leur emploi. Néanmoins, les investissements publics et privés dans le développement des compétences sont relativement faibles en Europe.

Démontrer les bénéfices de l'enseignement et de la formation professionnels peut encourager les entreprises et les individus à investir dans ce domaine. Le Cedefop étudie les avantages spécifiques apportés par l'enseignement et la formation professionnels – plutôt que par l'enseignement général – aux individus, aux entreprises et, plus largement, à nos économies et sociétés.

Améliorer l'image de l'enseignement et de la formation professionnels

Pour améliorer l'image de la formation et sensibiliser davantage à son rôle dans l'apprentissage tout au long de la vie, le Cedefop diffuse en temps voulu des informations claires, fiables et – si possible – comparables à l'intention de ses groupes cibles (décideurs, chercheurs et acteurs de terrain) via des **supports électroniques et imprimés**.

Cependant, les contacts personnels restent l'un des meilleurs moyens d'échanger des informations et des idées sur la formation. Par ses **visites d'étude, conférences et ateliers de travail**, le Cedefop rassemble des décideurs, des chercheurs et des praticiens d'horizons et d'expériences diversifiés, afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et générer de nouvelles idées en vue de résoudre les problèmes communs.

Le Cedefop en ligne

Le Cedefop en publications papier



Le portail web du Cedefop, www.cedefop.europa.eu, rend compte de ses quatre priorités de travail et fournit des informations aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux professionnels de la formation, aux journalistes et aux citoyens. Ce portail web vous propose:

- des informations sur les faits nouveaux en matière de formation (notes d'orientation, bulletins d'information, communiqués de presse);
- des renseignements sur les conférences et manifestations à venir;
- l'accès à la base de données bibliographiques du Cedefop et à des informations sur les systèmes de formation;
- un aperçu du travail réalisé dans les principaux projets et réseaux du Cedefop;
- l'accès à Europass et au programme de visites d'étude;
- des informations sur le Cedefop (programme de travail, postes vacants, appels d'offres, etc.).

Pour des informations sur les publications du Cedefop, dont beaucoup sont téléchargeables, veuillez consulter la librairie du Cedefop à l'adresse suivante:

www.cedefop.europa.eu/index.asp?section=5

Les domaines couverts sont notamment:

- la politique;
- la recherche;
- les besoins futurs de compétences;
- les acquis de l'apprentissage;
- le cadre européen des certifications;
- la validation de l'apprentissage informel et non formel;
- les enseignants et les formateurs.

Le Cedefop en face-à-face



Le Cedefop accueille et organise des conférences et des manifestations tout au long de l'année. Il gère également plusieurs réseaux consacrés à l'échange d'expériences, au débat et à la production d'idées. Citons:

- les visites d'étude, qui sont coordonnées par le Cedefop au nom de la Commission européenne dans le cadre du programme communautaire Formation et éducation tout au long de la vie. Durant une visite d'étude, un groupe de 10 à 15 spécialistes en provenance de toute l'Europe passe trois à cinq jours dans un autre pays afin d'y examiner un aspect particulier de l'apprentissage tout au long de la vie. Si vous souhaitez participer à une visite d'étude, veuillez consulter: <http://studyvisits.cedefop.europa.eu/>;
- ReferNet (Réseau européen de référence et d'expertise en matière d'enseignement et de formation professionnels), qui est la première source d'information du Cedefop sur l'évolution de la formation dans les États membres. ReferNet regroupe des consortiums nationaux composés d'organisations liées à l'enseignement et à la formation professionnels. Chaque consortium est dirigé par un coordinateur national. Si votre organisation souhaite rejoindre ReferNet, veuillez consulter: www.cedefop.europa.eu/index.asp?section=8&sub=3;
- Skillsnet (Réseau de détection précoce des besoins en compétences), qui étudie les besoins nouveaux, changeants ou émergents de compétences, ainsi que l'incidence des changements sur l'emploi et la démographie. Il regroupe des chercheurs, des décideurs, des acteurs de terrain et des partenaires sociaux du monde entier;
- TTnet (Réseau des enseignants et formateurs de l'enseignement et de la formation professionnels), qui apporte un soutien au développement professionnel des enseignants et formateurs de l'enseignement professionnel, lesquels jouent un rôle essentiel dans la qualité et la modernisation des systèmes de formation. TTnet formule des recommandations sur les politiques à suivre et propose des orientations et des outils à l'intention des enseignants et formateurs de l'enseignement professionnel.

Cedefop (Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle)

Le Cedefop en bref

Soutenir les politiques européennes
de développement des compétences



Luxembourg: Office des publications officielles
des Communautés européennes

2009 – 12 p. – 10,5 x 21 cm
ISBN 978-92-896-0551-9
N° cat.: TI-30-08-546-FR-C
Gratuit – 4082 FR –

